**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** - (1979)
**Heft:** 502

**Artikel:** Banque : Chiasso, la pointe de l'iceberg
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1016507

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

– A signaler également, en format de poche aux Editions d'en-bas (c.p. 304, 1000 Lausanne 17), la parution d'un petit manuel d'une quarantaine de pages, remarquablement précis, bien documenté tout en restant tout à fait accessible au profane, bref un opuscule indispensable en prévision des futurs troubles nucléaires, "Les Droits de la personne arrêtée", présentés par les Groupes Action Prison. Etape par étape, de l'interpellation au procès-verbal d'interrogatoire, pour finir par la procédure d'instruction proprement dite (en annexe, un petit lexique et un dossier sur le droit de plainte, pour les détenus, déjà paru dans le "Passe-Muraille", journal des prisonniers), un itinéraire mal connu assorti des conseils adéquats, canton par canton (Suisse romande).

Ce dialogue, par exemple, qui illustre la façon de se comporter lorsque la police demande à faire une perquisition pour rechercher une personne:

Police (sonne à la porte): "Nous venons chercher Ariane B; elle a seize ans; elle a fait une fugue de chez ses parents; elle est recherchée".
Vous: "Quel est votre nom, s'il vous plaît, montrez-moi votre plaque".
Police (montre sa carte: "Où est Ariane?"
Vous: "Ariane B. n'habite ps ici".
Police: "Allez, ça suffit comme ça. Nous savons qu'elle se cache ici".
Vous: "Non, je ne vous laisserai pas entrer. Vous n'avez rien à chercher dans mon appartement. D'ailleurs, s'il s'agit uniquement de ramener une fille mineure à ses parents, il n'existe aucune infraction tant que les parent n'ont pas porté plainte. Allez-vous en!"
Police (force le passage et entre).
Vous: "Quittez immédiatement mon appartement, sinon je porterai plainte pour violation de domicile et abus de pouvoir (appeler des témoins)".
Et ce dernier conseil:
"Même en de telles circonstances, vous ne devez pas vous opposer avec force aux actes des fonctionnaires".

**BANQUE**

## Chiasso, la pointe de l'iceberg

Le procès de Chiasso est à peine ouvert et déjà on comprend les limites extrêmes de la mise à jour entreprise. Soit, on mettra un peu d'ordre dans le ménage du Crédit Suisse. Dans le confidentialisme ambiant, c'est déjà un événement.

Mais plus les accusés serontils noircis et plus blanc sortira le système lui-même de ces grandes manœuvres judiciaires? Pour ces faux-pas de Ernst Kuhrmeier et de ses complices, combien d'opérations menées à l'extrême limite de la légalité, et connues des protagonistes seuls?

Pour saisir les enjeux de Chiasso, un livre à conseiller, qui vient de paraître aux Editions du Centre Europe-Tiers monde (37 quai Wilson, 1201 Genève), "Silence d'argent – La Suisse, carrefour financier", signé Urs Haymoz. Ce ne sont pas les ouvrages de décryptage de la réalité suisse qui manquent en ce moment, mais l'enquête d'Urs Haymoz se distingue par la précision de son but: "en quoi consiste exactement le pouvoir dont les acteurs de la place financière suisse disposent à l'égard des populations défavorisées du tiers monde et des travailleurs suisses". Dès les premières lignes, l'auteur ne quitte pas son objectif des yeux. D'où une cohérence rare dans ce genre d'exercice. Jusqu'aux propositions de réformes envisagées et que nous examinerons.

---

**IMMOBILIER**

## Récession, connais pas

*Les temps sont difficiles. Mais les promoteurs avaient mis le paquet, comme on dit: "Une des plus prestigieuses réalisations immobilières jamais construites à Genève, Les Résidences Le Mail de Cologny". L'appel aux amateurs fleurissait il y a peu encore dans les journaux.*
*Pour gagner quelques contribuables de plus cette commune chic des environs immédiats de Genève, rien de trop beau: "Dans un parc en balcon de deux hectares, dominant le lac, il n'y a que 27 privilégiés qui se partageront une des plus belles parcelles du canton et jouiront d'un confort exceptionnel".*
*Et en sus de ces avantages en nature: "un club-house, une piscine, un sauna, une salle de gymnastique, une salle de jeux, etc." (la liste n'est heureusement pas exhaustive, comme on le voit).*
*Enfin ce dernier argument de vente: "Une surveillance permanente est prévue pour une parfaite sécurité".*
*Appartements à vendre flics en main, en quelque sorte.*

*Le marché de la peur ne connaît pas la récession. Même si en Suisse il n'atteint pas encore l'ampleur prise dans certains pays voisins. En Allemagne fédérale par exemple, le chiffre d'affaires des entreprises de gardiennage et de sécurité qui se montait il y a cinq ans, en 1973, à quelque 400 millions de marks, a grimpé aujourd'hui jusqu'au milliard, selon les estimations les plus prudentes (et ce dernier chiffre ne comprend pas les sommes affectées par les entreprises pour leurs tâches de sécurité à travers leur propre personnel). Un stimulant permanent pour la vente de la sécurité et de la protection: le climat entretenu par les moyens de communications de masse, prompts à monter en épingle l'actualité criminelle ou présentée comme telle (dans le même sac, les manifestations antinucléaires, les attentats politiques et l'industrie de l'enlèvement). En RFA, le phénomène prend les allures de la naissance d'une véritable police privée et parallèle: d'ici à 1990, le nombre de ces shérifs au petit pied, dont les manières font de plus en plus souvent l'objet de plaintes, formés au tir au pistolet, familiers du judo et du karaté, appointés par des sociétés spécialisées, pourrait approcher les 250 000 selon des calculs récents.*